

■ ÉCONOMIE LOCALE

1,3 million d'euros pour la relance commerciale, sportive et culturelle de Waterloo

L'an dernier, un budget communal de 650 000€ avait été consacré à limiter les effets de la crise sur les commerces de proximité et les restaurateurs locaux. Ce montant sera doublé en 2021 et élargi aux métiers de contact et aux secteurs culturels et sportifs. Un soutien plus important encore sera accordé à l'Horeca, qui a particulièrement souffert ces derniers mois. Enfin, les habitants pourront aussi profiter de ce plan de relance, par le biais de bons d'achats et d'un concours permettant de remporter de splendides lots.

On le sait : les petits acteurs économiques subissent davantage les conséquences de la crise sanitaire. En ce début d'année, il avait déjà été décidé de les exonérer d'une série de taxes et redevances communales (voir encadré ci-dessous). Une autre bonne nouvelle vient d'être entérinée : en 2021, la taxe relative aux déchets sera réduite à 60€ (au lieu de 120€) pour toute une série de professionnels.

"Par ces décisions, nous visons principalement à soutenir les petits indépendants et les commerces de proximité, explique la bourgmestre Florence Reuter. Mais cela ne suffira évidemment pas à combler la baisse de leurs chiffres d'affaires. C'est pourquoi nous souhaitons aller plus loin encore."

Alléger les dépenses professionnelles...

À l'heure où l'on envisage un déconfinement progressif, beaucoup d'entre eux vont être confrontés à des investissements, que ce soit pour rassurer les clients ou, tout simplement, respecter les divers protocoles de sécurité.

Pour aider les restaurateurs, les métiers de contact, les clubs sportifs et les acteurs culturels à s'y conformer, la Commune leur octroiera des primes. Sur présentation d'une facture récente, ils pourront obtenir le remboursement d'une partie du matériel acquis pour s'adapter aux règles en vigueur.

Un Manager de Centre-Ville pour une approche plus globale

Au-delà de cette relance économique, le maintien du dynamisme commercial de Waterloo passera aussi par la création d'un nouveau poste au sein de l'administration communale : celui de Manager de Centre-Ville.

Sa mission consistera à maintenir l'attractivité de Waterloo, en étant le lien entre les commerçants, les citoyens et les autorités communales. Son rôle sera vaste : il devra pouvoir développer une vision globale, permettant de résoudre des problématiques aussi diverses que la gestion du parking, la diversification des enseignes commerciales, la qualité de l'aménagement urbain ou encore l'intégration du tourisme et de la culture dans la vie de la Commune.

Son job sera donc de mettre en valeur et renforcer les atouts de Waterloo pour qu'elle reste une Commune où il fait bon vivre, travailler et où l'on peut faire du tourisme, se détendre, se cultiver et se ressourcer.

Une enveloppe supplémentaire est prévue pour le secteur Horeca, afin de permettre aux restaurateurs d'installer ou d'agrandir leurs terrasses, voire de les équiper (par exemple avec un système de chauffage, des paravents ou des dispositifs pour se protéger des intempéries).

... et augmenter les recettes

Ces aides et exonérations allégeront les dépenses des acteurs concernés. Pour autant, elles ne rempliront pas leurs caisses. C'est pourquoi d'autres actions ont été décidées. Elles impliqueront les Waterlootois, en les incitant à "consommer local".

"Premièrement, l'action **#RestezChez Nous** lancée l'an dernier sera reconduite, annonce Brian Grillmaier, échevin en charge du Commerce et des Classes Moyennes. Elle englobera à la fois les commerces de proximité, les restaurants, et les lieux culturels qui le souhaitent."

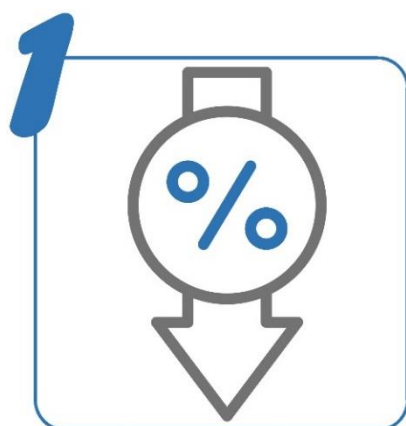
Concrètement, chaque fois qu'un client dépensera 100€ chez un ou plusieurs d'entre eux, il pourra recevoir un bon de 20€ entièrement financé par la Commune. Pour ce faire, il lui suffira de conserver ses tickets de caisse, dès le 8 mai. Au début du mois de juin, il pourra aller les

échanger contre des chèques de valeur en se rendant dans les bureaux de Waterloo Tourisme. Il pourra ensuite les utiliser indifféremment dans l'une des enseignes participantes, que ce soit pour faire un achat, manger un bout ou aller au cinéma.

Par ailleurs, pour fidéliser les acheteurs et les inciter à revenir dans les commerces de l'entité, chacun de ces bons offrira à son détenteur une chance de remporter de très beaux cadeaux, grâce à un concours organisé en collaboration avec l'Association des Commerçants.

Dans tous les cas, les modalités exactes de ces diverses décisions doivent encore être définies, mais elles poursuivront toutes les mêmes objectifs : encourager les habitants à se rendre dans les enseignes locales et redynamiser les vies économique, sociale, culturelle et sportive de Waterloo.

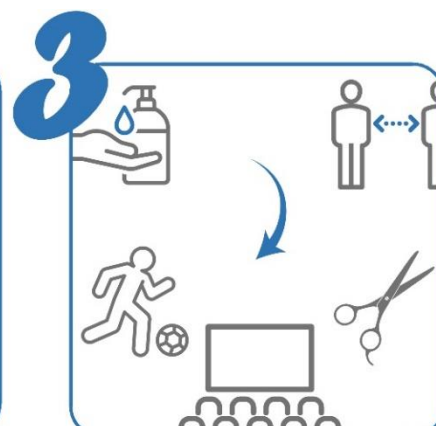
Récapitulatif des aides communales prévues en 2021 pour la relance économique



Exonération de taxes et redevances



Réduction de la taxe sur les déchets



Aide à la mise en place de dispositifs de sécurité



Prime Horeca pour les terrasses



Actions pour encourager à consommer "local"

Détails ci-dessous

<p>1 Exonération des diverses taxes et redevances communales</p> <p>CONCERNE Les débites de boissons ; les taxis et locations de voiture avec chauffeur ; les panneaux et supports publicitaires fixes et mobiles ; l'occupation de l'espace public par le placement de terrasses, tables et chaises ; les marchés établis sur le domaine public ; les locaux affectés à l'exercice d'un commerce (uniquement pour les surfaces de moins de 300m²)</p>	<p>330 000€</p>
<p>2 Exonération d'une partie de la taxe sur les déchets</p> <p>CONCERNE Les commerces de proximité, les indépendants, les professions libérales...</p>	<p>100 000€</p>
<p>3 Primes d'aide à la mise en place de dispositifs de sécurité et de respect des protocoles</p> <p>CONCERNE L'Horeca, les métiers de contact, les secteurs sportif & culturel</p>	<p>350 000€</p>
<p>4 Prime d'aide à l'installation de terrasses</p> <p>CONCERNE Le secteur Horeca</p>	<p>100 000€</p>
<p>5 Actions de redynamisation du commerce local</p> <p>CONCERNE Bons d'achats financés par la Commune au profit des commerces de proximité, des métiers de contact, du secteur Horeca et des clients</p>	<p>420 000€</p>
<p>Total</p>	<p>1 300 000€</p>

Financement de ces aides : soutien spécifique de la Région wallonne (139 000€) pour la suppression des taxes et redevances, utilisation de bonis budgétaires précédents et de fonds de réserve constitués antérieurement, ralentissement des activités (culture, sports, festivités...) permettant de réaliser des économies.